

REÇU LE :

7 FEV. 2024

SGCD FOIX

Service émetteur : Animation des politiques territoriales de santé publique – Unité "prévention de la santé environnementale  
Affaire suivie par : Alain BUGE  
Courriel : alain.buge@ars.sante.fr  
Téléphone : 05 34 09 83 53 ou 07 64 53 15 59  
Réf. :  
Date : 05/02/2024

M. le préfet de l'Ariège  
DCIAT-BAT  
Cellule environnement  
2, rue de la préfecture  
Préfet Claude Erignac  
B.P.40087  
09007 FOIX CEDEX

OBJET : Commune de Saint-Lary.

Mise en conformité du captage AEP de Caou Déqué Les Plagnous et de ses périmètres de protection, exploités par le syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA).

Réf. : Envoi du SMDEA date du 15 décembre 2023.

P.J. : 3 dossiers d'enquête publique.

Avis de la direction départementale des territoires et de l'agence de l'eau Adour Garonne.

J'ai l'honneur de vous transmettre les avis favorables de la DDT et de l'agence de l'eau Adour Garonne concernant le dossier de mise en conformité des périmètres de protection du captage de Caou Déqué Les Plagnous situé sur la commune de Saint Lary.

Ce dossier ne fait l'objet d'aucune remarque de la part de mes services. J'émetts un avis favorable à sa mise à l'enquête publique.

La directrice départementale



Marie-Odile AUDRIC